

PROJET DE MANDAT

**« Notre projet, c'est l'efficacité,
la responsabilité, la proximité
et l'ambition »**

UNISSONS NOS ÉNERGIES AVEC PHILIPPE RICHERT

Jean-Luc Warsmann (Ardennes)
Marc Sebeyran (Aube)
Xavier Albertini (Marne)
Christine Guillemy (Haute-Marne)
Valérie Debord (Meurthe-et-Moselle)
Philippe Mangin (Meuse)
Patrick Weiten (Moselle)
Philippe Richert (Bas-Rhin)
Jean Rottner (Haut-Rhin)
Gérard Cherpion (Vosges)

LISTE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Notre projet, c'est l'efficacité (4)

1. Connecter les personnes et les territoires pour une politique performante des transports et des infrastructures
2. La compétitivité économique et l'emploi seront les toutes premières priorités de notre mandat
3. Développer l'emploi passe par la formation : faire des entreprises des acteurs de la formation
4. Des choix d'aménagement assurant un équilibre territorial
5. Faire le pari des intelligences territoriales

Notre projet, c'est la responsabilité (9)

1. Notre première responsabilité, c'est réussir la réforme territoriale
2. Nous nous appliquerons à nous-mêmes le principe de responsabilité
3. Accompagner les jeunes vers la prise de responsabilités
4. Une Région responsable pour les générations futures

Notre projet, c'est la proximité (11)

1. Faire de la politique autrement : une Région proche de vous !
2. Le respect des identités
3. Un Pacte pour la ruralité
4. Économie Sociale et Solidaire : devenir une région pionnière
5. Gérer les fonds européens pour répondre aux besoins du territoire

Notre projet, c'est l'ambition (13)

1. Réussir le passage dans la 4^e Révolution industrielle de la 3^e région industrielle de France
2. Renforcer le rayonnement de la grande région
3. Affirmer l'ambition culturelle du territoire
4. Tirer parti du positionnement frontalier
5. Une politique d'investissement au service de l'économie du territoire
6. Un marketing territorial s'appuyant sur les atouts des territoires

Philippe Richert : « Notre projet, c'est l'efficacité, la responsabilité, la proximité et l'ambition »

LA FRANCE connaît aujourd'hui l'une des crises les plus graves de son histoire. C'est, avant tout, une crise économique. Elle frappe de plein fouet nos entreprises et n'épargne aucune de nos familles. Elle fragilise nos territoires, met en péril le pacte social et barre l'avenir à beaucoup trop de nos jeunes. L'espérance semble avoir cédé le pas au déclin.

Quand il y a du courage, il n'y a pas de fatalité

Pourtant, ni la crise ni le chômage ne sont des fatalités. Confrontés aux mêmes difficultés que les nôtres, d'autres pays européens ont eu l'audace de conduire les réformes nécessaires pour gagner en compétitivité, relancer la croissance et créer des emplois. La France n'a malheureusement pas eu ce courage. Elle attendait le changement, elle a eu la résignation et l'immobilisme.

Ce n'est pas que le pays soit mal gouverné : il n'est plus gouverné du tout. La loi de « modernisation de l'économie » a été en-dessous de tous les vrais enjeux. On attendait un grand texte pour libérer les énergies, faciliter la vie des entreprises et favoriser la création d'emplois. On obtient, au final, une loi qui offre à quelques cars de tourisme supplémentaires de pouvoir circuler sur les routes du pays...

De même, la réforme territoriale a été menée non seulement en dépit du bon sens, mais contre les légitimes attentes de nos territoires. L'impréparation, le manque de vision et les atermoiements permanents ont

abouti à une loi qui ne clarifie absolument pas les compétences de nos collectivités locales et ne donne pas à la décentralisation l'ambition dont elle avait pourtant besoin.

Plus récemment encore, les volte-faces du gouvernement sur la fiscalité nous ont offert un spectacle qui aurait été bien risible, si les Français ne subissaient pas aujourd'hui une pression fiscale aussi importante. Où est le sens de l'Etat et l'autorité de la puissance publique lorsqu'un ministre du Budget est contraint d'aller à la télévision demander à certains contribuables de ne pas s'acquitter de leurs impôts ? De même, sur des questions aussi cruciales que celles des réfugiés et de la crise migratoire, de la justice et de la sécurité, les socialistes ont considérablement affaibli l'autorité de l'Etat. Or, dans une période de doutes et d'incertitudes telle que nous en connaissons une aujourd'hui, l'Etat doit tenir bon et garder le cap, afin qu'à la crise sociale ne vienne pas s'ajouter une crise politique et morale. C'est le principe même de la République.

Les identités de nos territoires sont nos atouts et nos forces

Et c'est ce principe républicain, fait de démocratie, de responsabilité et de vision, qui nous guide ici en Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. De grands défis se présentent à nous. Nous avons, tout d'abord, à mettre en place une nouvelle collectivité territoriale. Nous la voulons tout à la fois efficace, responsable, ambitieuse et proche des citoyens.

La future région trouvera sa vitalité et sa force dans les identités pleinement assumées de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne. Ce sont des atouts considérables pour l'action collective et de formidables leviers de rayonnement. A l'heure de la mondialisation, il y a non seulement de la fierté mais aussi du bonheur à être Alsacien, Lorrain ou Champardennais. C'est cette identité heureuse que nous aurons à promouvoir ensemble.

Impulser une nouvelle dynamique économique et sociale

Dans le même temps, l'urgence sera de mettre en œuvre les politiques publiques qui permettront à nos territoires de renouer avec une nouvelle dynamique économique et sociale.

Nous mobiliserons toutes les compétences du Conseil régional (développement économique, formation, apprentissage) pour lutter efficacement contre le chômage. Il s'agit, à l'échelle du Grand Est, de faire ce que le gouvernement refuse d'entreprendre dans le pays : agir avec efficacité et courage pour changer les choses et préparer l'avenir. Nous unirons toutes les énergies pour relever ce défi et nous montrerons ici, dans la grande région, qu'il n'y a pas de fatalité et qu'une autre politique est possible.

« Notre projet, c'est l'efficacité »

1. Connecter les personnes et les territoires pour une politique performante des transports et des infrastructures

FERROVIAIRE

Le ferroviaire est l'une des toutes premières compétences du Conseil régional. **À l'échelle du Grand Est, 1.550 trains transportent chaque jour 165.000 voyageurs.** La qualité et la fiabilité des liaisons ferroviaires seront parmi les clefs de la réussite du Grand Est. Vecteur d'aménagement du territoire, le développement du transport ferroviaire, qui s'inscrit dans une perspective nécessairement intermodale, est également un enjeu de développement durable. Cela s'adresse à chacun d'entre nous : salariés, lycéens, étudiants, familles.

PROPOSITIONS

- Développer une **offre ferroviaire à l'échelle du périmètre de la grande région et des pays frontaliers en favorisant une complémentarité intermodale.** Mieux articuler TER et TGV au service de la desserte régionale. Favoriser les liaisons entre les grandes villes de la région Alsace Champagne Ardenne Lorraine.
- Faire de la ligne à grande vitesse Est européenne, dont la seconde phase va être mise en service en 2016, un **axe structurant du territoire**, bien articulé avec le réseau TER.
- **Définir un plan d'aménagement des gares** à l'échelle de la grande région, assurant des liaisons de proximité et développant le potentiel de

voyageurs. Nos équipements doivent offrir une réelle qualité de service. L'intermodalité doit être prise en compte au sein de chaque projet d'aménagement : parking, aires de covoiturage, parking sécurisé pour les vélos, auto-partage. Rendre nos gares accessibles aux personnes à mobilité réduites.

- **S'engager sur le renouvellement du matériel roulant** pour assurer une qualité de service optimale.
- Mettre en place un schéma de réseau de lignes « capillaires fret » qui jouent un rôle stratégique dans l'activité économique des territoires et contribuent à **dynamiser les filières d'excellence.**
- Grâce aux nouvelles technologies, développer les **titres de transport uniques**, pour mieux articuler le transport ferroviaire, le transport interurbain et le transport urbain et simplifier la vie quotidienne des usagers. Mettre en place des offres d'abonnement attractives.
- Gérer la nouvelle compétence régionale : l'organisation du **transport scolaire interurbain**, en prenant en compte les réalités des territoires.

DANS LES TERRITOIRES

Alsace : développer l'étoile ferroviaire de Mulhouse pour optimiser le développement attendu du trafic, accompagner les liaisons ferroviaires de Guebwiller-Bollwiller, promouvoir

un projet BHS entre Colmar et Freiburg. Assurer le raccordement ferroviaire de l'EuroAéroport de Bâle-Mulhouse, équipement stratégique pour le territoire. Réaliser la 4^e voie autour de Strasbourg pour prendre en compte les évolutions liées à la 2^e phase du TGV Est Européen, développer les dessertes vers le nord de l'Alsace pour une meilleure qualité de services.

Marne : réviser le plan de desserte entre les principales villes de la Marne : Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay pour renforcer la mobilité entre ces villes.

Aube : assurer le maintien de la Ligne 4 en finalisant enfin l'électrification de la ligne Paris-Troyes et aller au-delà de la 1^{ère} phase prévue dans le CPER pour contribuer au désenclavement de Troyes.

Ardennes : renouveler la ligne Charleville Givet.

Haute-Marne : assurer la pérennité de la Ligne 4, renforcer le réseau TER depuis Reims entre Saint-Dizier, Chaumont et Langres vers Dijon.

Lorraine : contribuer au Pacte lorrain par une nouvelle offre ferroviaire cadencée qui doit s'articuler avec la mise en service de la deuxième phase de la LGV Est Européenne. Réhabiliter les lignes ferroviaires Nancy-Pont-Saint-Vincent, Thionville-Apach, Sarreguemines-Bitche. Accompagner la revitalisation du technicentre de Romilly et de Culmont-Chalindrey. Ligne Épinal-Belfort.

ROUTES

Se donner les moyens de réaliser les infrastructures routières stratégiques pour le territoire. Aujourd'hui, l'État laisse se dégrader de trop nombreuses infrastructures. Cela nuit autant à la desserte des territoires qu'à la sécurité des usagers de la route. C'est, par ailleurs, un facteur d'embouteillages et de pollution aux particules fines, un frein au développement et à l'installation des entreprises.

PROPOSITION

- Une « **taxe de transit** » au service du territoire qui ne pénalise pas le transport routier de proximité ni le secteur agricole. Sa recette, perçue localement, sera entièrement affectée aux financements des infrastructures.

DANS LES TERRITOIRES

Alsace : faire aboutir le Contournement Ouest de Strasbourg (GCO), trouver une solution durable à l'encombrement de la RN66 et faire aboutir le désenclavement de la Vallée de Thann.

Lorraine : mettre à 2x2 voies les tronçons manquant de la RN4, mettre à 2x3 voies l'A31.

Meuse : améliorer les liaisons vers les métropoles régionales, soutenir le contournement de Verdun et achever la RN135 entre Bar-Le-Duc et Ligny-en-Barrois.

Haute-Marne : accompagner le contournement routier de Langres et l'aménagement de la RN19. Soutenir la réfection des grandes routes départementales d'intérêt régional.

FLUVIAL

A l'échelle du Grand Est, le réseau fluvial est significatif et la collectivité régionale contribue dans le cadre des différents Contrats de Plan État-Région à la modernisation du réseau. La Région contribuera à élaborer une vision d'ensemble,

notamment en termes de gouvernance des infrastructures portuaires pour permettre à ces équipements de répondre aux attentes réelles des acteurs économiques.

DANS LES TERRITOIRES

Alsace : soutenir l'ambition des ports du Haut-Rhin : le développement du port de Colmar et le projet Rheinport à Mulhouse.

Champagne-Ardenne : aménager le port de Nogent-sur-Seine, notamment pour permettre l'exploitation de nos produits agricoles

Lorraine : soutenir le projet Europort de création de ports sur la Moselle à Thionville-Illange, Metz-la-Maxe, Nancy-Frouard.

NUMÉRIQUE

Faire du numérique une priorité tant au plan des infrastructures (THD FFTH) que des usages (santé, cartable numérique, culture numérique). Le développement numérique n'est aujourd'hui plus un choix, c'est une obligation collective ! L'accès au haut débit pour tous les citoyens est un enjeu de société, un levier pour l'aménagement équilibré du territoire, l'attractivité et le développement économique. Il est indispensable pour les entreprises, la recherche et l'enseignement. La Région a un rôle clef à jouer pour que le numérique soit accessible quelle que soit la taille de la commune.

PROPOSITIONS

- **Soutien à l'innovation numérique (French tech)** pour positionner notre région sur ces filières d'avenir, accompagner les entreprises par des appels à projets spécifiquement dédiés au numérique. Accompagner les PME dans leur mutation vers le numérique.

- **Développer des incubateurs et accélérateurs pour les start-up du numérique.** Mettre en place un

fonds dédié à l'accompagnement des start-up.

- **Équiper les lycées** pour que nos jeunes puissent apprendre avec des outils numériques (tableaux numériques, cartables numériques, etc.).
- Développer une **école du numérique** sur le territoire.

HAUT DÉBIT

Engager clairement la Région dans les appels d'offres pour la couverture de notre territoire en haut débit, à l'instar de ce qui vient d'être lancé en Alsace.

- Lutter contre la fracture numérique dans tous les domaines : jeunesse, secteur médico-social, en lien avec le monde associatif. Développer les MOOC en lien avec l'Université.

- **Développer le numérique dans les relations avec les usagers et les citoyens** : création d'un réseau de *Living Lab*, processus d'expérimentation associant les citoyens, développer des outils pour la consultation, la concertation, l'association au processus de fabrication des schémas régionaux (applications, sites dédiés...), mettre en place une plateforme *open data* pour les données régionales.

- En matière de transports, développer une politique volontariste en matière de billettiques et de tarification permettant d'emprunter facilement l'ensemble des moyens de transport à l'échelle du territoire (TC, TER, *car sharing*, vélos partagés).

- Favoriser la **création culturelle** s'appuyant sur le numérique : arts visuels, spectacle vivant, être une région pionnière en matière de médiation culturelle numérique.

DANS LES TERRITOIRES

Alsace : positionner le sud-Alsace comme territoire pilote en matière de reconquête industrielle autour du l'usine du futur, du véhicule autonome, du textile intelligent et des matériaux innovants.

2. La compétitivité économique et l'emploi seront les toutes premières priorités de notre mandat

La loi NOTRe donne de nouvelles compétences aux Conseil régionaux dans le domaine économique. **La mobilisation sera générale pour l'emploi.** Nos moyens d'actions en matière économique comme nos politiques de formation seront fléchées prioritairement vers l'emploi.

La taille de la nouvelle région permettra de mettre en place des outils performants, en accompagnant notamment l'investissement des entreprises en fonds propres.

Le développement et le soutien aux **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) ancrées sur le territoire est un objectif stratégique.

PROPOSITIONS

- Mettre en place des fonds régionaux d'investissement répondant aux besoins des entreprises en capital-investissement à tous les stades de leur développement : **amorçage, création, développement, retournement, transmission, y compris au moyen de financements participatifs.**
- Accompagner les entreprises grâce à des politiques efficaces et génératrices d'emplois par leur effet levier, en s'appuyant sur la S3 (Smart Specialisation Strategy) qui aura identifié les secteurs à fort potentiel de croissance.
- Mettre en place des **contrats d'objectifs par secteur d'activité**, définis avec les représentants des secteurs

concernés, pour soutenir les **filières d'excellence.**

- Accompagner l'artisanat dans sa mutation vers la transition énergétique.

PACTE POUR L'AGRICULTURE

Mettre en place un **Pacte pour l'agriculture.** Pour aider les agriculteurs à répondre aux enjeux des circuits courts aussi bien que de l'export. S'appuyer sur les filières agroalimentaires et agro-industrielles. Contribuer à la modernisation des exploitations par un plan bâtiment défini avec la profession. Encourager l'usage des nouvelles technologies permettant de réduire l'impact environnemental de l'activité. Soutenir la politique d'installation des jeunes agriculteurs. Renforcer les formations agricoles dans les lycées.

La Région expérimentera des **politiques publiques fondées sur une obligation de résultats et non sur obligation de moyens entraînant blocages et pesanteurs.**

- Mettre en place de véritables politiques de filières pour l'agriculture, la viticulture et la forêt.
- **La forêt et le bois représentent un secteur important pour tout le Grand Est.** En partenariat avec les interprofessions, renforcer la compétitivité des exploitations forestières,

mieux lier première et seconde transformation.

- Mettre en place un outil de partage immobilier et de crédit-bail au service des **projets immobiliers des entreprises.**
- Soutenir les initiatives de création, de reprise et de transmission d'entreprises.
- Créer une dynamique collective autour des entreprises qui sont déjà entrées dans **l'ère de l'usine du futur** axée sur des objectifs concrets avec un *Innovation Business Act*.
- Faire du Grand Est **LA Région où il fait bon entreprendre.**
- Assurer la **sécurité juridique pour nos entreprises.** Ne pas changer inutilement les règles des politiques publiques. Faire évoluer nos modalités d'intervention uniquement au bénéfice des entreprises et avec elles.

DANS LES TERRITOIRES

Haute-Marne et Meuse : favoriser la création d'une Zone d'Intérêt National autour du projet CIGEO (préconisée par la Commission parlementaire de juillet 2013) et mettre en place un programme d'accompagnement spécifique des entreprises meusiennes par rapport aux marchés de l'énergie et du nucléaire (ingénierie, apport de matière grise, intervention en fonds propres, etc.).

3. Développer l'emploi passe par la formation : faire des entreprises des acteurs de la formation

La formation est la première compétence régionale. Les politiques publiques définies au titre de la formation initiale et de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage comme des formations sanitaires et sociales doivent avoir **pour seul objectif l'emploi**.

Nous nous engageons à affecter à la formation l'ensemble des financements dont la Région est destinataire au titre de ses compétences en matière de formation.

PROPOSITIONS

- Se donner l'objectif d'avoir **10.000 apprentis supplémentaires** d'ici la fin du mandat.
- Développer l'**apprentissage transfrontalier** pour offrir à nos jeunes de nouveaux débouchés.
- Instaurer un **Pacte Jeune PRO** pour un accompagnement des jeunes en formation PRO jusqu'à l'obtention d'un emploi (aide au logement, permis de conduire) dans une logique donnant-donnant : dès qu'ils auront un emploi, ils reviendront parrainer un jeune durant son parcours PRO. Faire appel à l'engagement citoyen des entreprises à travers les clauses

PRIORITÉ À L'APPRENTISSAGE

Faire de l'apprentissage une priorité, parce que l'apprentissage est porteur d'emploi. Mettre en place, dans le cadre d'un partenariat avec les Chambres de Métiers une Banque d'apprentissage pour **développer l'apprentissage au plus près des besoins des entreprises.** Faire de la Région le premier interlocuteur en matière d'apprentissage.

dites RSE, mobiliser les entreprises bénéficiant d'aides publiques.

- Mettre en place des **clauses sociales dans les marchés publics.**
- Promouvoir les métiers de demain et **identifier les besoins en formation au plus près des bassins d'emploi.**
- Développer une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au plus près des besoins de chaque territoire en mobilisant efficacement les Maisons de l'Emploi.
- Promouvoir l'**apprentissage des langues étrangères.**
- Mettre en place une plateforme dédiée à l'emploi.

- Croiser les compétences pour **associer formation et insertion professionnelles.** La formation doit être un levier de l'insertion professionnelle. La Région s'engagera dans une construction partenariale de la politique de formation à destination des bénéficiaires du RSA.

- Rendre opérationnel un véritable **Service Public Régional de l'Orienta-tion.** La Région jouera pleinement et efficacement son rôle de coordina-tion de tous les acteurs de l'orienta-tion. Proposer un bilan d'orientation aux jeunes entre 15 et 25 ans.

- Mettre en place un **plan régional contre le décrochage scolaire.** Faire de la lutte contre le décrochage une priorité, avec les Missions Locales.

DANS LES TERRITOIRES

Haute-Marne : créer un pôle d'excellence autour de la filière bio-médicale et renforcer le pôle européen de la prothèse sur le bassin de Nogent-Chaumont. Mettre en œuvre la stratégie de spécialisation intelligente du territoire (énergie, machinisme agricole et agro-alimentaire, graphisme, drone, bois, vannerie...).

4. Des choix d'aménagement assurant un équilibre territorial

La tertiarisation, le rôle toujours plus grand de l'innovation et de la connaissance dans l'économie vont amplifier, dans les prochaines années, le phénomène de métropolisation et de spécialisation territoriale, c'est-à-dire la concentration sur certains points du territoire des activités et des emplois à forte valeur ajoutée, des centres de décision, etc. -, créant des risques de fort déséquilibre entre territoires et mettant en péril la cohésion territoriale et sociale.

Le Grand Est ne sera pas simplement la juxtaposition des régions actuelles, mais réellement un territoire nouveau. Avec des politiques

publiques nouvelles, et non la simple juxtaposition des existantes.

De sa porte Ouest jusqu'aux bords du Rhin, la Région n'oubliera aucun territoire.

L'évolution du cadre régional entraînera de nouvelles formes de coopérations territoriales. Aux logiques plutôt verticales qui découlent des régions actuelles se superposera également une logique plus horizontale avec un axe central structurant autour de la ligne à grande vitesse et de l'A4, véritable axe distributeur. Le développement territorial harmonieux doit traverser toutes les politiques publiques régionales :

schéma numérique, organisation des transports, actions culturelles, etc.

PROPOSITIONS

- **Respecter un engagement d'équité territoriale dans la politique développée envers les villes et les territoires** en s'appuyant notamment sur les Interscots.
- **Faire des processus de métropolisation des leviers au service du développement productif de tout le territoire.**

5. Faire le pari des intelligences territoriales

La création de la nouvelle région va profondément renouveler les processus de coopération territoriale entre collectivités. La Région jouera pleinement son rôle en s'appuyant à la fois sur les Départements et sur les pôles urbains, notamment les grandes agglomérations. **Elle doit contribuer**

à l'émergence d'un réseau de villes du Grand Est.

PROPOSITION

Faire du Contrat de Plan État-Région un véritable outil stratégique au service de projets partagés, en asso-

ciant pleinement les territoires à son élaboration : Conseil départementaux, agglomérations, associations des maires.

« Notre projet, c'est la responsabilité »

1. Notre première responsabilité, c'est de réussir la réforme territoriale

Même si la réforme a été mal conduite par le gouvernement, nous devons la réussir dans notre région, car la France a besoin de réformer ses institutions et de renforcer la décentralisation. Demain, la nouvelle collectivité devra disposer de plus de

compétences pour avoir les moyens de ses ambitions.

PROPOSITION

Nous demanderons à l'État d'**expérimenter de nouvelles compétences**

pour que notre collectivité soit renforcée notamment en matière d'emploi, d'infrastructures routières et de culture. Nous croyons qu'une gestion en proximité de ces politiques publiques est un gage d'efficacité.

2. Nous nous appliquerons à nous-mêmes le principe de responsabilité

Chaque candidat a signé une **Charte de l'élu**, par laquelle il s'engage sur un ensemble de principes éthiques, mais aussi sur un choix de maîtrise fiscale et budgétaire tout au long de la mandature, de gestion mesurée des dépenses de fonctionnement et de communication. La priorité budgétaire, ce sont les dépenses d'intervention et non les dépenses de fonctionnement. La collectivité se dotera également d'un déontologue. Cette Charte instaure également un principe d'équité entre les 10 départements qui compose notre Région. **Nous organiserons une répartition des fonctions administratives et**

politiques à la fois efficace et respectueuse des territoires. Le siège à Strasbourg n'empêchera pas la collectivité d'être proche des territoires. Nous proposerons des modalités d'organisation en cohérence avec l'existant, sans nuire à l'efficacité et à la rationalisation des moyens.

Nous nous engageons à mener un **travail sur la commande publique** pour la mettre le plus possible au service des acteurs de nos territoires (*Small Business Act*). Notamment pour les cantines de nos lycées.

Une collectivité « agile » : réactivité et adaptation aux besoins des acteurs socio-économiques et des

territoires. Nous nous engageons à favoriser la mise en place de **guichets uniques** pour toutes les politiques partagées avec d'autres partenaires institutionnels.

Nos procédures de traitement des dossiers seront transparentes et traçables. **L'organisation de notre administration régionale doit être simple et lisible.**

Mutualiser autant que possible, c'est également ouvrir les parties non occupées de nos lycées à d'autres usages, notamment aux actions de formation professionnelle.

3. Accompagner les jeunes vers la prise de responsabilités

Une véritable politique pour la jeunesse, la jeunesse est une chance pour le territoire.

Accompagner les lycéens en fonction des besoins pour créer les conditions de leur réussite et limiter le fléau du décrochage scolaire, notamment pour qu'ils aient les outils nécessaires à leurs apprentissages (aux côtés des familles, sous conditions de ressources, pour que chaque élève qui veut réussir en ait les moyens).

Favoriser et valoriser l'**engagement citoyen de la jeunesse**, intervenir directement et indirectement pour contribuer à leur formation civique

et citoyenne ; les élus devront intégrer cette dimension de dialogue civique avec la jeunesse dans nos politiques publiques.

Faciliter les **parcours de scolarité**, mais aussi de vie, notamment par des formes d'habitat partagé.

Encourager la mobilité étudiante. Développer l'entrepreneuriat jeune. Contribuer à faire reconnaître les talents régionaux.

Soutenir les initiatives du type « Corcées de la réussite » pour faciliter à tous l'accès aux grandes écoles.

PROPOSITIONS

- Créer un **Parlement régional des jeunes** et des rendez-vous des territoires pour la jeunesse.
- Mettre en place un **Fonds d'Initiatives pour la Jeunesse**.
- Mettre en place un **réseau des réussites** pour faciliter l'accès aux stages, l'apprentissage, le mentoring vers l'emploi.

4. Une Région responsable pour les générations futures

À côté de ses compétences en matière de mobilité durable, et sur la base d'outils importants dont elle dispose au titre de ses compétences en matière de cohérence écologique, de préservation de la biodiversité, la Région a naturellement une responsabilité environnementale.

PROPOSITIONS

Une **transition écologique véritablement territoriale** : la transition écologique ne viendra pas d'en haut, c'est à chaque territoire de se saisir

de la transition écologique et énergétique. À la Région d'accompagner les initiatives permettant de prendre en compte la disponibilité de l'énergie sur le territoire et de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'esprit du Memorandum of Understanding (MoU).

- Investir dans les **énergies renouvelables** : géothermie, solaire thermique, méthanisation, éolien.
- Soutenir l'**économie verte**, l'efficacité énergétique et le bâtiment à énergie positive.

- Renforcer l'**éducation à l'environnement et au développement durable**.
- Faire de la **santé environnementale** un indicateur de la qualité de la vie et encourager les initiatives en faveur du développement durable permettant d'améliorer le cadre de vie.

« Notre projet, c'est la proximité »

1. Faire de la politique autrement : une Région proche de vous !

Les élus et les services du Conseil régional doivent être proches des réalités des territoires. La réforme territoriale ne doit pas se traduire par une centralisation à Strasbourg de l'ensemble des activités et des fonctions.

Grâce notamment aux nouvelles technologies (retransmission vidéo sur Internet des réunions des Assemblées plénières et de la Commission permanente), nous serons plus transparents sur nos processus de décisions.

Nous mettrons en œuvre des méthodes de travail renouvelées dans la coopération aujourd'hui indispensable pour construire des politiques publiques pérennes : avec les partenaires frontaliers, entre les différentes composantes, avec la société civile et les citoyens. Les

élus ne peuvent pas et ne doivent pas « décider seuls » – nous serons vigilants à ramener la politique au plus près des citoyens et nous voulons inventer avec eux des méthodes de travail collaboratives que les mondes des associations et des entreprises utilisent déjà largement.

PROPOSITIONS

- Des services régionaux territorialisés au plus proche des acteurs des territoires avec un niveau de décision effectif, pour l'ensemble des politiques publiques régionales, qui ne nécessite pas de tout faire « remonter » au siège.
- Des politiques publiques régionales instruites territorialement, notamment en partenariat avec les interlocuteurs opérationnels et

réguliers des acteurs économiques : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'agriculture.

- Des politiques publiques co-construites avec les partenaires socio-professionnels concernés. **Faire de la concertation une règle élémentaire** du processus de production des politiques publiques régionales.
- Construire une **identité sur des réussites communes et des valeurs humaines**, notamment grâce aux associations. Une **conférence régionale de la vie associative** pourrait faire interface entre les citoyens engagés dans la vie publique et la collectivité.

2. Respecter les identités !

Le Grand Est est riche de ses identités existantes, en aucun cas il ne doit en être la négation.

PROPOSITIONS

- Le soutien aux langues et culturelles régionales.

- Accompagner la préservation du patrimoine.
- Soutenir les initiatives associatives et culturelles en faveur des **cultures populaires**.
- Avec le réseau des écoles d'architecture, favoriser les talents

locaux pour valoriser le **patrimoine architectural de nos territoires**, notamment grâce à un palmarès des projets.

3. Un Pacte pour la ruralité

Avec un ensemble de mesures adaptées aux situations spécifiques des territoires ruraux qui ont été trop longtemps oubliés. Le **numérique pour tous** constitue à cet égard un enjeu majeur, permettant de bénéficier à domicile des usages et services indispensables.

PROPOSITIONS

- Soutenir l'implantation des **services à la population en secteur rural**, accompagner la revitalisation des centres-villes, accompagner les bourgs-centres.

- S'engager pour le développement des **Maisons de la Santé**, définir une stratégie régionale en matière d'offre de soins, développer la télémédecine pour accompagner les patients jusqu'à leur domicile, s'engager dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

- Participer au **maintien du tissu industriel agricole et agroalimentaire**, considérer les ressources locales comme des atouts.

- Accompagner la **reprise et la transmission d'activités**, favoriser l'installation dans le monde rural, assurer le renouvellement générationnel.

- Valoriser le cadre de vie des territoires ruraux.

DANS LES TERRITOIRES

Haute-Marne : réalisation du Parc naturel national, avec mise en place d'un fonds de soutien au développement économique en lien avec les acteurs départementaux (52-21) et régionaux (Bourgogne).

4. Économie Sociale et Solidaire : devenir une région pionnière

L'Économie Sociale et Solidaire est un gisement d'emplois conséquent et un important levier de croissance. *Notre objectif* : faire du Grand Est une région exemplaire pour l'économie circulaire, développer les circuits courts.

PROPOSITIONS

- Créer un **réseau de projets partagés** entre l'économie sociale et solidaire et l'économie classique.

- Développer l'**innovation sociale**, l'entrepreneuriat solidaire, les liens entre les acteurs de l'ÉSS

- Encourager les initiatives des habitants.

5. Gérer les fonds européens pour répondre aux besoins du territoire

La Région est aujourd'hui l'autorité de gestion des fonds européens.

Pour la période 2014-2020, la décentralisation de ces fonds devra bénéfi-

cier pleinement à nos territoires et à leur développement.

« Notre projet, c'est l'ambition »

1. Réussir le passage dans la 4^e Révolution industrielle de la 3^e région industrielle de France

Mettre les forces et les énergies du Grand Est au service d'un projet de territoire ambitieux, ancré dans le XXI^e siècle et assumant son passé et les réalités présentes. Le Grand Est est clairement une région industrielle. L'industrie peut offrir, autour des métiers de la maintenance, de la sécurité ou de la programmation des systèmes de commande et de pilotage, des emplois à haute valeur ajoutée. Elle génère par ailleurs d'importants emplois induits dans le tertiaire.

PROPOSITIONS

• Développer les filières d'excellence, renforcer les **7 pôles de compétitivité**

que compte le territoire et fédérer leurs actions à l'échelle du Grand Est.

USINE DU FUTUR

Lancer un appel à projet sur l'**Usine du Futur** pour accélérer la transformation digitale de notre industrie et de notre économie, soutenir les acteurs déjà engagés dans l'**Usine du Futur**. Faire de notre Région l'épicentre européen de l'**Usine du Futur**.

• Soutenir l'innovation par la mise en place d'une **Agence régionale de l'Innovation** pour accompagner les PME vers l'innovation et leur mutation numérique

• **Promouvoir l'économie collaborative**, soutenir le *crowdfunding* dans le domaine de l'innovation

• Faire de la *French Tech* une réalité et un atout pour le territoire.

• Engager un travail de prospective permettant d'avoir une **vision d'avenir pour le territoire**.

DANS LES TERRITOIRES

Haut-Rhin : la Cité numérique KMO est positionnée, en liaison avec les sites tels que PSA, Solvay-Butachimie à Chalampé, Sew Usocom à Soulz, Endress+Hauser à Hunnigüe, pour être la matrice de cette reconquête industrielle.

2. Renforcer le rayonnement de la grande région

Le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche doit être une priorité pour la future collectivité régionale. **La relance de la compétitivité économique régionale s'appuiera nécessairement sur les atouts en matière d'enseignement supérieur et de recherche.** Notre région dispose d'universités remarquables et de grandes écoles dont il faut soutenir les projets d'investissement. Nous soutiendrons l'équipement des laboratoires.

PROPOSITIONS

• Mettre en place un dispositif ambitieux de **bourses de mobilité transfrontalière et internationale** pour les étudiants.

• Mettre en place un **accompagnement des étudiants méritants** (« bourses au mérite »).

• Proposer un dispositif pour l'**accueil des chercheurs** (« tapis rouge ») pour soutenir nos centres de recherches-développement. Soutenir

les doctorants et post-doc.

• Développer les **formations ingénieurs** en lien avec les besoins du territoire.

DANS LES TERRITOIRES

Aube : Soutenir le développement du pôle ingénierie et management de l'Université de Technologie de Troyes-EPF et l'Ecole Supérieure de Commerce de Troyes.

3. Affirmer l'ambition culturelle du territoire

La politique culturelle sera conçue comme un élément fédérateur pour la future région.

Elle mettra en lumière l'histoire commune du territoire et sa richesse patrimoniale. Elle favorisera les coopérations entre les créateurs et les opérateurs culturels de la grande région.

La Région soutiendra pleinement les initiatives culturelles sur le territoire, contribuant à développer la vie artistique régionale dans toute sa richesse. Elle accompagnera plus spécifiquement le spectacle vivant, la filière image et les industries créatives.

PROPOSITIONS

- Renforcer les liens entre économie et culture.
- Soutenir la coopération entre les festivals de la Région, notamment avec la création d'un « pass festival ».

AGENCE CULTURELLE

Créer une grande agence culturelle régionale, au service des acteurs culturels du Grand Est. Cette structure mutualisera des moyens techniques performants et apportera conseils, ingénierie et accompagnement opérationnel des projets.

- Valoriser les richesses culturelles et patrimoniales, grâce aux outils numériques de la médiation culturelle. Développer les nouvelles formes de tourisme (en particulier le tourisme mémoriel et l'œnotourisme).

- Faire du soutien au sport de haut niveau et à la pratique sportive un vecteur de dynamisme régional. Cette grande région disposera de grands clubs sportifs qui doivent pleinement jouer leur rôle pour fédérer, animer les territoires et inciter au développement de la pratique sportive.

4. Tirer parti du positionnement frontalier

Seul territoire français à disposer de quatre frontières, le Grand Est valorisera les processus de coopérations dans lesquels il est déjà engagé, notamment avec la Sarre ou au sein du Rhin supérieur.

Au cœur de l'Europe. Situé à quelques heures de nombreuses agglomérations et centres d'affaires d'Europe, le Grand Est est un espace d'interconnexion routière, ferro-

viaire, aérienne et fluviale. Il offre un accès sans pareil aux principaux marchés européens. Il est au cœur de l'une des régions européennes les plus actives et les plus prospères. Notre territoire a forgé par son histoire sa vocation européenne.

PROPOSITIONS

- Faire de la coopération transfrontalière un atout au service

de l'emploi et du développement économique, notamment par le développement de l'apprentissage transfrontalier.

- Faire du Grand Est la première région plurilingue de France à l'horizon 2030 pour renforcer notre rayonnement et l'internationalisation des entreprises. Promouvoir les formations en allemand "pro" pour le retour à l'emploi.

5. Une politique d'investissement au service de l'économie du territoire

La Région est un acteur important pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. **L'investissement régional est une garantie de maintien de l'emploi dans les secteurs du Bâtiments et des Travaux Publics.**

PROPOSITIONS

- S'engager à maintenir un niveau d'investissement important tout au long du mandat pour **soutenir l'économie régionale.**

- Mettre en place un **plan de relance** pour accompagner les investissements communaux et intercommunaux en jouant sur l'effet levier pour le BTP.

6. Un marketing territorial s'appuyant sur les atouts des territoires

Faire de l'exportation un axe fort de notre développement économique en capitalisant sur la renommée mondiale de nos territoires ; lancer une dynamique "Grand Est Export".

Optimiser nos moyens en coordonnant les politiques internationales des régions et des principaux acteurs

économiques (entreprises, université, etc.).

PROPOSITIONS

- Créer une **agence économique régionale** d'ingénierie et d'accompagnement à l'internationalisation et à

l'export de nos entreprises. Mettre en place une ingénierie sur les appels d'offres européens.

- Mettre en place une **team export** sur les salons et missions de prospection, ambassadeurs, chefs d'entreprises, élus.



L'enjeu principal pour la nouvelle région Alsace Champagne Ardenne Lorraine : organiser la nouvelle collectivité grâce à des politiques publiques structurantes au service de tout le territoire.

Qui peut véritablement proposer un projet pour cette région et apporter des réponses efficaces aux défis du monde actuel ? Loin de la démagogie et du populisme, il n'y a en réalité qu'un seul choix possible : celui de la liste d'Union de la Droite et du Centre.

Efficacité, responsabilité, proximité et ambition

À partir des compétences effectives et des moyens d'intervention du Conseil régional, notre projet s'articule autour de quatre principes qui constituent une grille de lecture de nos propositions : **efficacité, responsabilité, proximité, ambition.**

Ces principes permettent à la fois d'embrasser tout le spectre de compétences du Conseil régional et de prendre en compte les aspects transversaux et les sujets propres à chacun des territoires.

C'est un véritable saut qualitatif que nous voulons pour les territoires du Grand Est. Face à la crise, à la morosité et au désespoir, nous avons le devoir d'être créatifs. Nous voulons développer la collectivité de demain.

Nos convictions humanistes sont indissociables de notre action : pour nous, l'Homme est au cœur de la société et le citoyen au centre de l'action politique. Alors que tant d'extrêmes proposent des solutions illusoires et démagogiques, nous portons nos valeurs avec force !



UNISSONS NOS ÉNERGIES AVEC PHILIPPE RICHERT

Jean-Luc Warsmann (Ardennes)

Marc Sebeyran (Aube)

Xavier Albertini (Marne)

Christine Guillemy (Haute-Marne)

Valérie Debord (Meurthe-et-Moselle)

Philippe Mangin (Meuse)

Patrick Weiten (Moselle)

Philippe Richert (Bas-Rhin)

Jean Rottner (Haut-Rhin)

Gérard Cherpion (Vosges)

LISTE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE